

COUCHEY/GEVREY-CHAMBERTIN

Avec InOak, la Tonnellerie Rousseau s'adapte au changement climatique

La Tonnellerie Rousseau a conçu InOak, un foudre en chêne doté d'une cuve en inox et d'un couvercle flottant en inox. Une offre innovante qui permet d'adapter la contenance aux volumes produits qui, entre les années de gel et les années de canicule, varient énormément.

La Tonnellerie Rousseau est une des rares entreprises bourguignonnes à produire des foudres. « Nous fabriquons sur notre site de Gevrey-Chambertin entre 250 et 300 unités par an » dont la capacité, à la demande du client, varie entre 1 000 et 10 000 litres, explique Frédéric Rousseau, directeur général de la Tonnellerie Rousseau. Rien à voir avec les tonneaux qui, produits à Couchey à raison de 10 000 pièces par an, affichent des conteneurs plus modestes : 228 litres en format "standard" et jusqu'à 600 litres pour les plus grosses barriques.

Tonneau ou foudre : selon la place dans la cave et selon la typicité que le viticulteur veut donner à son vin, le choix du



La cuve InOak permet de répondre à la problématique des variabilités de récolte et du besoin de flexibilité des contenants en cave.

Photo archives LBP/F. SIRLIN

contenant à toute son importance. « Plus le tonneau sera grand, moins le vin sera boisé, aromatisé, explique Frédéric Rousseau. La demande est soutenue car il y a une tendance, assez forte, à vouloir faire ressortir le terroir et le travail

du vinificateur en évitant l'exubérance des 228 litres. »

Mais pour de telles pièces qui demandent jusqu'à 150 heures de travail en atelier, les commandes sont engrangées six à douze mois à l'avance, soit bien avant les vendanges. Or

« nos clients ont de plus en plus de mal à se projeter et à savoir combien d'hectolitres vont sortir de leurs parcelles, constate Frédéric Rousseau. Les épisodes de gel et de canicule, voire les incendies (en Californie), peuvent amputer la récolte finale. Là où un viticulteur faisait en moyenne 40 hectolitres par an, il en peut faire 15 une année et 45 une autre ».

InOak allie tradition et modernité

Ce constat a poussé la Tonnellerie Rousseau à réfléchir à une solution qui offrirait de la flexibilité. Le cheminement a été long, presque dix ans durant lesquels des essais ont été conduits chez des clients. Le résultat, c'est une cuve baptisée InOak, pour inox et "oak" (chêne en anglais). « Un foudre qui allie les propriétés de la cuve en bois en termes de contrôle de température et d'aromatique et les avantages de la cuve inox à plafond mobile », détaille Frédéric Rousseau.

Sur un foudre, selon les modèles, le viticulteur peut rédui-



« Nos clients ont de plus en plus de mal à se projeter et à savoir combien d'hectolitres vont sortir de leurs parcelles. »

Frédéric Rousseau, directeur général de la Tonnellerie Rousseau

re d'un tiers voire de moitié la capacité. InOak, lancé fin 2021, a déjà été vendu à une quinzaine d'exemplaires. « Le surcoût, par rapport à une cuve classique, est modeste : environ 15 % ».

Alexandra CACCIO





**VENDREDI 7 OCTOBRE 2022
DE 10H30 À 12H**

**Prévention du risque routier dans le transport :
les acteurs du secteur témoignent de leurs actions**



Inscrivez-vous à la table ronde digitale « **Valorisation des bonnes pratiques de prévention du risque routier** » le **vendredi 7 octobre 2022 de 10h30 à 12h** en direct sur la chaîne YouTube en présence de la Carsat, de la DREETS, des organismes de la branche professionnelle Transport notamment la FNTR, l'OTRE et de nombreuses entreprises du secteur venant témoigner sur les actions mises en œuvre pour prévenir le risque routier.

Pour vous inscrire :

> Rendez-vous sur notre site internet : www.carsat-bfc.fr/entreprise/accueil et descendez jusqu'à la rubrique **Actualités**

> ou **flashez le QR code** pour accéder directement au formulaire d'inscription



Une fois inscrit : Vous recevrez un lien de connexion YouTube avant le début de la table ronde digitale et vous pourrez échanger en direct avec les intervenants via le tchat.

Le risque routier professionnel reste la 1^{ère} cause de décès au travail. Cependant, de nombreuses innovations technologiques et la prise de conscience des entreprises ont permis de réduire l'exposition au risque des salariés et limiter le nombre d'accidents du travail routiers.

Nous vous proposons de **partager les bonnes pratiques** d'entreprises du transport pour prévenir ce risque et préserver la santé des salariés.

AU PROGRAMME :

1. Mesures socles de prévention du risque routier et boîte à outils
2. Évaluation du risque routier
3. Organisation des communications en sécurité et sensibilisation des salariés aux dangers des distracteurs au volant
4. Formation des acteurs : dirigeant et référent risque routier
5. Sensibilisation des salariés aux pratiques addictives et aux règles d'hygiène de vie